

TOCQUEVILLE MAGAZINE

HEBDO EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET

N° 624 4 AOUT 2009

Tocqueville Magazine est catholique. Il s'intéresse à tous les problèmes de société, mais en priorité aux problèmes économiques. Il favorise les libertés, qui sont le meilleur moyen de faire "pousser le blé". Il est mis à jour chaque mardi.

**LES TEXTES DE TOCQUEVILLE MAGAZINE PEUVENT ETRE REPRODUITS
LIBREMENT ET SANS MODERATION**

SAINT BERNARD

"Tous, et ceux qui nous ont précédé, et nous qui existons maintenant, et ceux qui viendront dans la suite des temps, tous nous devons diriger nos regards vers Marie, comme vers le centre et le point culminant de tous les siècles"

EDITO

LE TROU DE LA SECU

Depuis son organisation au sortir de la dernière guerre la sécurité sociale est régulièrement en déficit. Cela ne peut pas être autrement puisque le système n'est pas du tout géré. C'est une sorte de grand baquet où l'argent est déversé après avoir été pris par la force aux salariés et à toutes les autres catégories de la population. Il en sort suivant le bon plaisir des pouvoirs politiques et syndicaux du moment.

D'où il en résulte, chaque année, un plan pour combler le trou. Cela ressemble au travail du sapeur camembert qui comblait un trou avec de la terre enlevée ailleurs. Le chef d'œuvre fut la création de la CADES supposée éponger la dette et qui depuis lors ne cesse de dériver.

Le pouvoir de Sarkozy n'y échappe pas puisqu'un nouveau plan prévoit 25 mesures pour économiser 2 milliards d'euros qui évidemment ne serviront à rien.

Parallèlement, une loi « Bachelot » marque un pas supplémentaire vers l'étatisation du système français de santé. La libre installation des médecins libéraux va être réduite. Ils auront en effet à payer une amende annuelle s'ils refusent d'exercer dans des zones jugées sont dotées par les agences régionales de santé. Il est question aussi de limiter les dépassements d'honoraires ce qui risque de tuer la métier de médecin libéral en France. Il faut rappeler, à ce sujet, le contre-exemple du Canada. En effet, le secteur privé a été également entravé et le résultat est que les dépenses de santé n'ont pas du tout été maîtrisées. En revanche, des pénuries importantes de médecins et d'infirmières se font sentir et les temps d'attente pour les médecines les plus modernes s'allongent.

M.P.

DU NEUF ET DU DEJA VU

LES TARIFS D'EDF

Les tarifs d'EDF vont être augmentés de 1,9 % au cours de l'été pour les particuliers et davantage pour les entreprises. C'est évidemment un véritable racket. En effet, la France bénéficie du plus grand parc d'énergie nucléaire d'Europe et de ce fait l'électricité ne devrait pas augmenter. S'il est nécessaire de l'augmenter c'est pour plusieurs raisons. D'abord l'on paye les avantages extravagants, à la fois sur le plan des rémunérations et sur le plan de la retraite, du personnel d'EDF. Ensuite, le pays supporte le prélèvement tout à fait inadmissible de 1 % du chiffre d'affaires au bénéfice du comité d'entreprise et, en fait, de la CGT. Et, enfin, il faut s'offrir le développement des chimères et en particulier de celle des énergies renouvelables dont l'éolien.

Pour bien marquer son engagement en faveur de ces chimères, l'EDF vient de signer un accord prévoyant la construction de la plus grande usine de panneaux solaires en France. Le ministre Jean-Louis Borloo a déclaré : « pour moi, c'est la preuve que la croissance verte est une réalité en France ». Il faudra que ce personnage explique ce que veut dire en bon français l'expression « croissance verte ».

COURRIER DES LECTEURS

(Nous publions les lettres telles qu'elles nous parviennent et elles n'engagent pas notre responsabilité. A chacun de juger)

LA POSTE

Excellent sur Le Pilon 2009-09 de septembre.

A l'origine, la poste est une affaire privée appartenant au roi de France assurant ainsi ses liaisons administratives et militaires; dans un légitime souci d'économie, de rentabilité et de service à ses sujets, le roi a affermé ce service au fermier général des postes moyennant une redevance annuelle au profit du trésor royal quitte à ce que le fermier général l'exploite avec le concours des entrepreneurs privés qu'étaient les maîtres de postes et relais... il s'est donc toujours agi d'un service privé dans un cadre de droit privé par des entrepreneurs privés... jusqu'à la révolution et la gueuse... avec les suites désastreuses qu'on sait...

MSINRC

Fernand CORTES

fernand.cortes@aliceadsl.fr

inspecteur des postes en rupture de ban!

Vice-Président du Comité d'Entraide aux Prisonniers Européens

FINANCE ISLAMIQUE

<http://reseauliberte.ning.com>

La meilleure preuve que ceux qui, à juste titre, s'alarment d'un déferlement de la foi musulmane en Europe, et bien plus largement en Occident, finalement ne se trouve pas dans le port de la voile ou de la burqa : il est dans la finance islamique.

En effet, crise économique et financière planétaire aidant, les indices d'une fascination morbide de la part des élites françaises et européennes pour la finance islamique régie, comme chacun devrait bien le savoir, par la charî'a, se font de plus en plus explicites.

J'en veux pour preuve, après bien d'autres signaux d'un contenu similaire transmis via la presse internationale, la teneur de cet article paru en date du 02 août 2009 sur le site City DZ directement consultable à l'adresse suivante :

www.city-dz.com/?p=9100

En voici des extraits à mes yeux significatifs, suffisamment en tout cas pour que j'en fasse ici largement état. Quant à nos princes frivoles, ils devraient selon moi porter plus d'attention aux risques de dommages collatéraux induits, en matière de charî'a, par des décisions prises à l'aveugle.

"Les responsables des banques et des institutions financières, ainsi que les opérateurs et les hommes d'affaires des pays occidentaux s'intéressent de plus en plus aux produits et aux services de la finance islamique, considérés comme un palliatif et une alternative à la crise économique et financière". Dont acte.

En effet, une conférence internationale sur la finance islamique "Euromoney" se tiendra à Paris, le 29 septembre prochain, avec la participation des banquiers et de financiers de nombreux pays islamiques et occidentaux".

"Un important discours sera prononcé par la ministre de l'Economie et des Finances française, Christine LAGARDE, dans lequel elle développera les apports de la finance islamique à l'économie française, Paris, un pôle majeur des services et de la finance islamique". Quelle chance !

"Des responsables de la Finance islamique venus de Paris ont récemment organisé une conférence à Alger afin de sensibiliser les entreprises et le monde de la finance sur la nécessité d'opter pour les différents profits prometteurs et attractifs des banques islamiques travaillant selon les préceptes de la religion musulmane et accordant des crédits bancaires sans intérêt (...)".

"(...) Ainsi, les législateurs et les régulateurs ont déjà apporté des modifications au système fiscal français et sont en passe de modifier le système juridique afin de créer un environnement favorable aux services de la finance islamique".

"De leur côté, de nombreuses banques islamiques ont déjà demandé des autorisations d'exercer leurs activités sur le territoire français, et des produits financiers islamiques devraient être introduits sur le marché français avant la fin de l'année en cours". Stop et fin.

Sans doute le Dar al-Islam n'éprouve-t-il aucune nécessité, à l'instar des religions exogènes prohibées, de favoriser en terre d'islam la finance telle que le monde libre la pratique, depuis des lustres, avec un succès jamais démenti. En revanche, le moment n'est-il pas enfin arrivé de donner l'assaut, au nom de la communauté islamique mondiale (Oumma), au dar al-Harb en position de grande faiblesse ?

"Nous leur montrerons Nos signes dans l'univers et en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est cela (le Coran), la Vérité. Ne suffit-il pas que ton Seigneur soit témoin de toute-chose ?" (Sourate 41 Verset 53). Allahou akbar !! Dieu est grand !!

Librement !

Philippe (Sully) ROBERT
Membre du Parti libéral démocrate
<http://sully1.typepad.com>
02400 FRANCE

PRINCIPE DE PRECAUTION

GRIPPE PORCINE

Je m'autorise à transférer ce message du Professeur Jacques EUZEBY à tout mon carnet d'adresses tant il m'apparaît remarquable de bon sens et porteur d'une saine réflexion qui doit beaucoup à l'expérience.

Les élites (sic !) qui prétendent nous gouverner devraient s'en inspirer plutôt que de perdre leur temps et un argent fou (le nôtre qui n'est pas le leur) à imaginer des parades le plus souvent inopérables.

<http://reseauliberte.ning.com>

Philippe (Sully) ROBERT
Membre du Parti libéral démocrate
<http://sully1.typepad.com>
02400 FRANCE

From: jacques.euzeby@free.fr
Subject: Principe de précaution

J'approuve sans réserves les commentaires de Madame annelysdefrance sur le <principe de précaution>. Ce Principe n'est pas intrinsèquement stupide, mais il le devient lorsqu'il est interprété par des gens qui ignorent son objet ou qui en font une interprétation erronée. Il avait déjà montré sa nocivité dans l'affaire de la <Vache folle >, où il avait été démesurément hypertrophié; il la confirme dans le problème des OGM, celui du <réchauffement de la planète> et de l'importance du CO2 (voir les observations du Professeur Allègre). Il est encore hors de propos dans les mesures prises AUJOURD'HUI pour limiter l'extension du virus de la grippe A. Ce virus n'est encore pas très virulent et ne détermine que des infections bénignes de nature à immuniser contre des variations virulentes: c'est le principe initial des vaccinations (cf. la prévention de la variole par le virus de la <vaccine> des bovins). Tout en

surveillant de près l'évolution de la grippe A chez les sujets qui la contractent en ce moment, il serait sage de la laisser s'étendre. Les immunologistes le savent: pourquoi ne le disent-ils pas? Toujours dans le cadre de la grippe, pourquoi nier l'action des antibiotiques antibactériens, alors que l'on sait leur efficacité sur les "germes de sortie" qui compliquent l'infection virale et sont les facteurs essentiels de la gravité de la maladie, tels le pneumocoque et surtout le tristement célèbre bacille de Pfeiffer (*Haemophilus influenzae*), le grand responsable de la mortalité de la grippe de 1918. Si je contractais la grippe, je tiendrais à ma disposition de l'amoxicilline ("augmentin").

Professeur Jacques EUZEBY

Un Phare dans la Nuit.



TOCQUEVILLE MAGAZINE

LE FLASH

(A diffuser largement)

LUNDI 3 AOUT 2009

SERVICES PUBLICS

La dernière nouvelle est que la Poste va être transformée en société anonyme. Les premiers actionnaires seront uniquement publics avec, en particulier la caisse des dépôts, organisme étatique géant qui reflète l'intervention abusive de l'Etat dans une foule de domaines. Le motif invoqué par le pouvoir pour la transformation est que Bruxelles l'impose et le même pouvoir fait aussi valoir le besoin de capitaux absolument nécessaires pour moderniser l'envoi du courrier. Les syndicats en embuscade crient à la privatisation ce qui conduirait à l'abandon du principe du service public et menacent de grèves.

C'est l'occasion de se poser la question de la pertinence des services publics. Y-a-t-il vraiment des besoins qui méritent d'être sanctuarisés par la qualification de « service public » ? La réponse pour une économiste est négative. Nous allons le comprendre à la lumière des principes de l'économie et le constater dans le cas particulier de la Poste.

La qualification de « service public » conduit à justifier l'instauration d'un monopole public, ceci dans des domaines divers : santé, chemin de fer, éducation, etc. Le monopole est absolu puisque la force publique le protège par la loi. Ce caractère le différencie des monopoles privés qui peuvent exister mais sont toujours fragiles car exposés aux attaques d'entrepreneurs audacieux et novateurs.

Les monopoles publics se flattent de réaliser l'égalité entre les « usagers » : c'est un objectif mensonger puisque personne n'est jamais égal avec un autre en quoi que ce soit. La prétendue égalité est définie par les directeurs du monopole et selon leur bon plaisir. En conséquence et, comme dans toute action publique, ce bon plaisir réalise l'inverse de l'égalité : en effet, par nature elle favorise certains au détriment des autres dans le cadre de la politique imaginée par le pouvoir et les réglementations multiples.

Le monopole agit sans contrôle. Chacun connaît l'impossibilité de tout vrai contrôle dans les organisations étatiques. Ceux qui ont la patience et le temps de lire les rapports de la Cour des Comptes le constatent à chaque page. Les explications sont connues : jeu incessant des intérêts politiques, rôle majeur des syndicats, prépondérance des intérêts du personnel. S'ajoute l'absence de comptabilité sérieuse : personne de sensé ne peut voir vraiment clairement dans les comptes de la SNCF ou de l'EDF. Par-dessus tout il manque le contrôle du marché, régulateur indispensable de tous les coûts. L'absence de contrôle conduit à l'appauvrissement général par des productions de biens inutiles à des coûts exorbitants. Le prix de l'électricité vient de recevoir un coup de pouce intolérable au détriment de notre droit de consommer à notre guise.

Dans les coûts fabuleux, les gâteries au personnel joue un rôle majeur : rémunérations excessives, statut hors du commun, avantages retraites exceptionnels. C'est bien l'une des raisons pour lesquelles les syndicats freinent au maximum toute approche d'une privatisation éventuelle par crainte de voir disparaître ces avantages.

Le monopole détruisant la concurrence supprime le libre choix. Il donne aux élus ou aux fonctionnaires le droit de choisir pour nous ; or le libre choix est un facteur essentiel de la richesse, car il permet de se procurer exactement le type de bien qui vous convient. Le socialisme généralisant le principe du monopole conduit à l'uniformité dans la pauvreté. L'un des effets classiques du monopole est de conduire soit à de la surabondance dans des modèles ne convenant pas soit à des pénuries.

A noter aussi les déboires qui se produisent lors des privatisations ultérieures. L'exemple des pays de l'Est qui sortent difficilement du socialisme est éloquent : c'est comme un deuxième châtiment pour l'ensemble du pays.

A ces constatations, les partisans des services publics n'ont que de pauvres arguments à opposer.

Il y aurait des biens qui par nature seraient publics : c'est pour sûr une imposture. Quand un monsieur « quidam » achète de la charcuterie chez l'homme de l'art, ils se rendent service mutuellement et s'enrichissent tous deux à la mesure de cette modeste transaction : c'est un service privé. Il en est de même dans les milliards de transactions quotidiennes dans le monde entier et cette remarque peut s'appliquer aussi bien à la boulangerie qu'à l'électricité ou au transport ferroviaire. Le pain est bien plus nécessaire que le transport ferroviaire et, si la fausse notion de service public est retenue, pourquoi ne pas l'appliquer au pain, ce qui d'ailleurs conduirait à la pénurie de pain ?

Autre argument : un bien public serait par nature un bien particulièrement important comme la santé, le transport, le droit à la retraite ou d'autres. C'est tout le contraire : plus un bien est important plus il doit être privé. Un service national du pain, sans sous-estimer l'importance du pain, nous ferait consommer du très mauvais pain, mais serait supportable : nous pourrions nous « rattraper sur la brioche » ! S'agissant de la santé, nous sommes tous témoins de l'écroulement permanent de la sécurité sociale depuis des décennies avec l'effet de pauvreté sur tout le corps social. L'effet de pauvreté est d'autant plus grand que la santé est un bien des plus précieux.

L'intérêt général est évidemment invoqué à chaque instant. Cela ne veut rien dire sinon la prétention insupportable des hommes de l'Etat de s'approprier une fois pour toute cette chimère d'un prétendu intérêt général, ceci pour leur bénéfice propre.

Les informations que l'on possède sur la Poste s'inscrivent parfaitement dans les observations qui précèdent.

Certes, sur le plan comptable, il n'y a que des bribes d'informations. Espérons que la transformation en S.A. permettra de voir plus clair.

En 2005, la marge d'exploitation était de 3,9 % alors qu'en Allemagne elle est était de 6% et, aux Pays-bas, de 10 %. Depuis lors il semble qu'il y ait une légère amélioration mais pas suffisante du tout.

54 % des effectifs ont le statut de fonctionnaires et les engagements retraites, comptabilisés hors bilan, atteignaient 76 milliards d'euros. Ce total a augmenté de 6 milliards d'euros à la fin de 2 005 ; ce chiffre est à comparer aux bénéfices déclarés de 557 millions qui sont ridicules en comparaison.

Pour échapper au fardeau, la Poste avait mijoté une opération de banditisme d'Etat qui consistait comme pour France Telecom et EDF à refiler la patate chaude à la CNAVTS, organisme principal des retraites privées ; la soulte misérable devait être de 2 milliards d'euros. Il semble qu'actuellement l'on s'oriente plutôt vers une prise en charge par l'Etat contre une soulte du même ordre, dont personne ne sait évidemment si elle sera payée. La prise en charge par l'Etat est bien l'aveu de la faillite potentielle.

La proportion des charges de personnel est de 61 %. Aucune firme privée sérieuse et sauf exception ne pourrait survivre avec un tel ratio de frais de personnel.

Quant aux dettes à long terme elles dépassent très largement les fonds propres.

Tout cela se traduit dans le prix du timbre qui augmente régulièrement.

Un coup d'œil en Suède est utile. Dans ce pays réputé pourtant socialiste, les syndicats ont compris qu'il fallait réformer et participent activement à ces réformes. C'est en 1993 que les Suédois, les premiers en Europe, ont mit fin au monopole étatique sur la poste.

Avant la libération du système postal il y avait 1 800 bureaux de poste. Depuis et suite à la privatisation, il y a 4 200 points de poste installés dans des commerces divers. Cette constatation est significative pour ceux qui accusent une éventuelle privatisation de diminuer le service. 96,2 % du courrier arrive le lendemain contre 75 % en France. Les entreprises privées qui concourent au service sont bénéficiaires. En monnaie constante le prix du timbre n'a pas augmenté.

En France et à l'occasion de la transformation en société anonyme, les pouvoirs publics annoncent qu'il n'est pas question de diminuer les effectifs totaux de 300 000 personnes. Or,

le trafic postal ne cesse de diminuer, suite notamment à l'explosion d'internet : où est l'erreur ?

La transformation en S.A. signe peut-être la mort future du mammouth, mais les mammouths mettent du temps à mourir tant ils ont de mauvaise graisse.

Michel de Poncins

Pour vous inscrire, inscrire un ami ou vous désinscrire

micheldeponcins@orange.fr

REMARQUE IMPORTANTE

Il est indiqué aux personnes qui ne reçoivent pas les flashes qu'ils peuvent aussi les consulter :

Sur TOCQUEVILLE MAGAZINE

<http://libeco.net/>

ou sur LE PILORI

<http://www.midiassurancesconseils.com/Lepilorigeneral.htm>

CITATION

HONORE DE BALZAC

1841

« Quel immense talent on produit les Ecoles depuis 1790 ? L'homme de génie se révélera toujours en dehors des écoles spéciales... Riquet, Perronnet, Léonard de Vinci, Palladio,

Brunelleschi, Michel Ange, Bramante, Vauban tiennent leur génie de causes inobservées et préparatoires, auxquelles nous donnons le nom de hasard, le grand mot des sots.

Jamais, avec ou sans Ecoles, ces ouvriers sublimes ne manquent à leurs siècles.

... Mais on ne pose pas une pierre en France, sans que dix paperassiers parisiens n'aient fait de sots et inutiles rapports. »

NDRL : Déjà !

REVUE DE PRESSE

PHILIPPE VAL

Ce personnage est le fondateur de la nouvelle version de Charlie hebdo, un journal profondément antifrçais et antichrétien. Il a été nommé à la tête d'une radio nationale qui est en particulier la maison mère de France Info et de France Culture.

Son journal a fait un éloge du blasphème en expliquant que le blasphème est une nécessité dans une société laïque et dans une société démocratique.

Cela donne une idée du vrai visage du pouvoir Sarkozyste. La rumeur dit que c'est la femme actuelle du président qui aurait imposé cette nomination.

TAXE CARBONE

Depuis son arrivée au pouvoir Monsieur Sarkozy ne cesse de taxer et de surtaxer tout en prétendant la main sur le coeur qu'il diminue les impôts. L'exemple de la taxe carbone est vraiment significatif.

Elle prétend lutter contre la chimère du réchauffement climatique c'est-à-dire en fait à lutter contre le soleil. Bien entendu elle va se traduire par une gigantesque usine à gaz avec des complications inouïes.

Certaines entreprises en effet en seront exemptes dans un nuage législatif compliqué. De même, les ménages les plus défavorisés de la paieront pas.

L'on prétend qu'elle se réalisera à prélèvement fiscal neutre. Le gouvernement dépensant de l'argent de tous les côtés et en tous les lieux sans limite, personnes ne peut croire à la validité de cette promesse qui repose d'ailleurs sur des jeux d'ordinateurs extrêmement complexes.

En définitive elle pourrait coûter en moyenne 300 € par ménage.

BREVES ET LONGUES

GRENELLE DE LA MER

Il y a un grenelle de la mer. Pourquoi pas Grenelle de la montagne, Grenelle de la ville, Grenelle de la rue ?

Quoi qu'il en soit cela va conduire à de nouvelles taxes et à de nouvelles réglementations ceci dans un nuage d'objectifs imprécis et résultant de parlottes multiples.

LE FMI ET L'INFLATION

Le fonds monétaire international à la suite de beaucoup d'autres organismes se met à fabriquer des billets. Son conseil d'administration a en effet décidé de distribuer 250 milliards de dollars aux 186 pays membres. Il est évident que c'est de l'argent créé ex nihilo qui ne servira à rien, sinon à ruiner ceux paient leurs impôts pour nourrir le FMI.

LA GRIPPE PORCINE

L'on sait que la propagande autour d'une crise économique dont l'existence n'est même pas certaine a pour effet justement de propager la crise. Il en est de même avec l'atmosphère de terreur entretenue autour d'une prochaine éventuelle épidémie de grippe porcine. Les médecins sérieux pensent que c'est une véritable chimère organisée par les laboratoires qui ont intérêt à la fabrication des vaccins et des fabricants des masques soi-disant protecteurs. Cela n'empêche pas que les mathématiciens se prétendant économistes font tourner les ordinateurs pour montrer que l'arrivée éventuelle de cette pandémie va s'ajouter au ralentissement économique général pour freiner toutes les activités.

L'ECO-PRET

Le gouvernement a imaginé un nouveau dispositif en forme d'usine à gaz qui permet aux particuliers d'obtenir des prêts sans intérêts dès lors qu'ils prétendent améliorer la dépense d'énergie de leur logement. Le tout évidemment vise à réduire massivement les émissions de CO2 qui proviennent des bâtiments.

Mais le même gouvernement est fort triste car sa formule n'a pas beaucoup de succès. Il se propose donc de nous ruiner en septembre par une grande campagne de communication pour inciter les gens à bénéficier de l'éco-prêt.

Rappelons que la crise économique mondiale a été provoquée par l'ardeur du gouvernement américain a forcer des personnes qui n'y avaient pas droit à devenir propriétaires de leur logement, ceci par des conditions exceptionnelles d'emprunts.

Un prêt à taux zéro est une énormité sur le plan économique et si les gens ont envie d'économiser de l'énergie cela ne peut se réaliser que dans la liberté et avec des prêts aux taux du marché.

LA CORRUPTION AUS USA

Marc Sanford est un personnage de 49 ans marié, père de quatre garçons et gouverneur républicain de Caroline du Sud. Il a une nouvelle fois montré combien le personnel politique américain est corrompu et probablement autant que le personnel politique français. Amoureux fou d'une jeune et belle Argentine, il s'est envolé pour quelques jours à Buenos-Aires ceci dans une prétendue clandestinité. Il a indiqué à son entourage qu'il se rendait en Argentine pour faire une longue marche dans un sentier de grande randonnée. À court de cash pour faire son voyage il prit alors 12 000 \$ dans la caisse de son administration.

Il est possible qu'il paie de sa place cette incroyable légèreté.

Un autre exemple de la pourriture du système américain est la manière avec laquelle OBAMA paie ses dettes aux syndicalistes de gauche.

Ces syndicalistes ont puissamment aidé le nouveau président américain lors de sa campagne électorale ceci en prélevant sur leurs réserves de grève. Sur ces entrefaites, Chrysler a été déclaré en faillite et de même General Motors. Par un tour de passe-passe et en spoliant les actionnaires, le président est arrivé à placer les syndicats en position quasi majoritaire dans les deux firmes ceci avec en partie le financement du contribuable.

DOCUMENTS

(Nous publions les documents tels que nous les recevons ; ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs)

RADIO-SILENCE

CHRONIQUE ECONOMIQUE « FINANCES – VERITES » « Un bon JUGEMENT exige du REcul »

N°11

1) Dans l'ACTUALITE économique,

Dans l'actualité économique générale, je me suis intéressé à recoler les statistiques disponibles aux sources sur le chômage en France métropolitaine. Ne retenant que les données brutes, tout d'abord sur le site internet de l'INSEE, je vis que les chiffres connus allaient de Février 1992 à Février 2009. Il s'agit d'une rétropolation pour la période antérieure à 1995 avec la méthode postérieure. Cette année-là, le gouvernement a cessé de s'intéresser aux catégories 4 et 5 et n'a plus retenu que six catégories : 1,2,3,...6,7,8. Cette réforme de 1995 a décidé que, depuis lors, on ne tient plus compte officiellement des sans emploi non immédiatement disponibles pour causes de formations, maladies, maternités, comme de ceux ayant un emploi mais se trouvant à la recherche d'un autre. Désormais, on ne retient plus que six classements divisionnaires : TROIS à la recherche de CDI à temps plein, temps partiel ou de CDD n'ayant eu aucune activité professionnelle le mois précédent (Cat. 1,2,3), et TROIS encore ayant eu une activité professionnelle égale ou supérieure à 78 heures le mois précédent avec la même ventilation (Cat. 6,7,8). Il existe donc huit catégories historiques mais seulement 6 actives depuis 14 ans.

J'ai alors voulu rechercher dans mes archives les valeurs du chômage de 1972 à 1992. J'ai retrouvé dans le Bulletin Mensuel de la BDF N°17 de Novembre 1975 le total du chômage en 1972, aucune ventilation disponible du chiffre brut de Février 1972 : 413.100. Le chiffre de Février 1992, total brut que j'ai retrouvé dans le Bulletin Trimestriel BDF N° 84, l'indique comme étant celui de l'ensemble des chômeurs de longue durée : 2.938.300 ! Nous sommes passés de 413.100 à 2.938.300 en vingt ans de 1972 à 1992. Je me rappelle aussi que lors du fameux débat télévisé de VGE contre MITTERRAND en 1981, Mitterrand avait reproché au titulaire de la charge présidentielle le chiffre de 800.000 chômeurs qui avait donc doublé depuis 1972. Lui-même, MITTERRAND, s'engageant avec les méthodes communistes qu'il fit alors siennes, à rétablir le PLEIN EMPLOI, notamment en embauchant force fonctionnaires... On a vu ensuite que le chiffre est passé de 800.000 à 2.938.300 officiellement ! Ce fut la fameuse « génération des nouveaux pauvres » !

Cependant, grosse surprise la rétopolation de 1992 de l'INSEE indique un total général de ses 6 catégories additionnées de seulement 1.231.991 ! ? La Catégorie 1 ne regroupant plus que 919.323 chômeurs de longue durée au lieu des 2.938.300 précédemment recensés par le BT de la BDF source INSEE, pourtant.

Dans la foulée en Février 2009, il n'y a plus que 561.170 chômeurs de Catégorie 1... Et si l'on en croit les « Médias », il y aurait encore une diminution probable en Juin... Personne ne donne le chiffre total de l'ensemble des chômeurs des six catégories de classements officielles réunies qui est : 1.666.016 en Février 2009, dernier chiffre sûr connu sur le site internet de l'INSEE... Soit environ un tiers de plus qu'en 1992... Toujours officiellement.

On voit donc que si l'effort gouvernemental de saisie des réalités des situations vécues par les populations résidentes est réel, nous sommes infiniment loin de la transparence qui sied obligatoirement à une démocratie véritable ! Nous sommes loin de connaître les réalités VRAIES dans tous leurs détails et un nouveau classement plus transparent est à faire afin de permettre un VRAI DEBAT démocratique...

2) Mon CONSEIL patrimonial du jour

Continuez à vous intéresser au marché financier, qu'il faut privilégier, plutôt que celui des pseudos « placements » bancaires. Vous voyez bien que le Ministre des Finances admet que les intermédiaires (banques et Caisses diverses) vous rémunèrent votre épargne à 1% net des ponctions dites « sociales » diverses et vous prêtent à crédit avec des taux d'agios totaux dépassant les 20%, assurances imposées incluses. Cela leur laisse une marge commerçante de 1.900,00 % . Nous attendons « les soldes »... Bizarre il n'y en a jamais chez ce genre de commerçants...

Les Cies d'assurances utilisées dans les contrats de prêts sont, en effet, propriétaires des banques depuis que le ministre des finances communiste Jack RALITE obéit à la politique bruxelloise de resolvabilisation des banques à 8% de Fonds Propres... seulement !

Mais n'allez placer vos économies sur le marché primaire de préférence, ou secondaire a fortiori, que sous la conduite de professionnels expérimentés qui ont accepté, comme moi-même depuis 1992, de se mettre au service exclusif des gens après avoir démissionné du « système » et rompu tout lien avec lui à l'image des Conseillers fiscaux. La connaissance approfondie du « système » est une condition sine qua non du véritable « Conseil financier » indépendant.

LAURENT.MARTIN6@WANADOO.FR

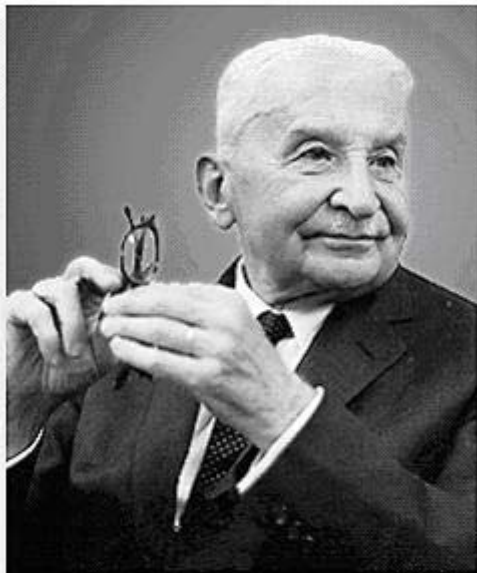
http://docs.google.com/View?id=dc2m8p62_351cc9dm96x

Remarques sur le traitement mathématique des problèmes de l'économie politique

Ludwig von Mises, *Studium Generale*, décembre 1953, pp. 662-665. Traduit par François Guillaumat

Bemerkungen über die mathematische Behandlung

nationalökonomischer Probleme (1953)



Remarque préliminaire.

On ne peut pas, dans le cadre d'un bref essai, examiner de manière exhaustive la question du traitement mathématique des problèmes économiques. Il faudrait évoquer des questions fondamentales de théorie de la connaissance et de philosophie des sciences, impossibles à traiter en quelques phrases. Par conséquent, on ne présentera ici que quelques points, dont on débattera par aphorismes. Pour le reste, nous devons renvoyer le lecteur aux livres de Cairnes, Böhm-Bawerk, Čuhel, Rickert et Max Weber et aux écrits de l'auteur lui-même.[1]

Le problème de la mesure.

Le slogan de l' Econometric Society est la déclaration positiviste :

"Science is measurement." --« La science, c'est la mesure »

Cette association voudrait, à la place d'une science économique supposée inexacte fondée sur l'explication et la logique, que les positivistes tournent en dérision comme « littéraire » instituer une science mathématique exacte de l'économie.

Que mesurent donc ces messieurs ?

Dans le septième tome d'Econometrica, le périodique de l'association, le sénateur (ex-professeur) Paul H. Douglas dit de The Theory and Measurement of Demand --« La théorie et la mesure de la demande »-- ouvrage écrit par Henry Schultz, mort prématurément, qu'il serait :

"a work as necessary to help make economics a more or less exact science as was the determination of atomic weights for the development of chemistry".

« une oeuvre aussi nécessaire pour aider à faire de la science économique une science plus ou moins exacte que l'a été la détermination des masses atomiques pour le développement de la chimie. »[2]

Si nous ouvrons cet ouvrage de Schultz, nous constatons que ses recherches ne portent pas sur tout produit envisagé en général, mais sur la formation des prix et de l'offre de certaines marchandises à l'intérieur d'une région géographique au cours d'un intervalle du passé précisément déterminé. Il parle, par exemple, non pas de pommes de terre en général, mais des pommes de terre aux États-Unis entre 1875 et 1929. Son livre est une contribution à l'histoire de l'économie, jugement que peuvent partager même ceux qui considèrent la manière dont il a traité le sujet comme complètement manquée et inutilisable.

Il fut un temps où, en science économique, existait une opinion qui, dans un unique cas, affirmait l'existence d'une relation fixe entre l'offre et le prix : on croyait que le pouvoir d'achat de l'unité monétaire était inversement proportionnel à la quantité de monnaie. Mis à part cette doctrine, depuis longtemps réfutée et abandonnée, personne n'avait jamais osé déclarer que la relation entre l'offre et le prix serait immuable pour quelque marchandise que ce soit. Tout ce que l'on peut découvrir de la quantité des marchandises et de leur prix à partir de l'expérience statistique constitue une donnée de l'histoire économique. La statistique est l'une des méthodes dont l'histoire économique peut se servir.

Les profanes affirment souvent qu'avec des statistiques, on peut prouver n'importe quoi. Il est de fait que l'expérience statistique, dans le domaine de l'action humaine, est incapable de rien prouver au sens où les sciences de la nature parlent de preuve dans l'usage courant de la langue. L'expérience historique, qui par nécessité est toujours l'expérience de phénomènes complexes, ne peut pas conduire à l'établissement de lois théoriques. Elle doit

s'interpréter et s'expliciter au moyen de propositions générales acquises indépendamment de l'expérience historique.

Le sujet d'étude de l'économie politique n'est pas les pommes de terre, les chemises ou les lames de rasoir, mais l'action humaine. L'action humaine est menée par des jugements de valeur.

Le jugement de valeur ne mesure pas, il hiérarchise. Il ne dit pas : « A est égal à B ». Il dit : « je préfère A à B ». C'est uniquement d'une telle préférence que l'action peut procéder. Lorsque le jugement de valeur estime que A vaut autant que B, il n'y a pas d'action ; ce n'est pas de l'égalité, mais de la différence entre les valeurs que naissent la production et l'échange.

Il n'y a donc dans le domaine de l'action aucune unité de mesure et aucune mesure. Les prix ne sont pas mesurés en monnaie, ils consistent dans de la monnaie.

Dès lors que, dans une réflexion concernant l'action, on introduit une donnée concrète, telle que le prix exprimé en monnaie d'une marchandise, on abandonne le domaine de l'économie politique pour entrer dans celui de l'histoire économique, quand cela serait celle de l'instant qui vient de s'écouler.

Tout ce que l'on peut dire en termes chiffrés sur les prix à venir est spéculatif. On peut faire une bonne ou une mauvaise spéculation, mais on ne peut pas être à l'avance certain qu'on aura bien spéculé.

Le positivisme ne fait aucune différence entre les sciences de la nature et les sciences de l'action humaine. De même que la chimie a progressé du stade qualitatif au stade quantitatif, de même la science économique devrait passer d'un traitement qualitatif des problèmes à un traitement quantitatif. Le positiviste ne voit pas que dans l'action humaine il n'y a aucune constante et qu'en conséquence, son postulat est irréalisable.

La science des décisions

Un nombre chaque jour croissant d'ouvrages et d'études du courant mathématique s'occupent des décisions que les personnes singulières et les entreprises prennent en menant leurs affaires. Si l'on y regarde de plus près, on se rend compte qu'il s'agit d'algébriser et de généraliser un mode de pensée que dans les écoles de commerce on apprend sous le nom d'arithmétique des affaires, et dont les hommes d'affaires qui n'ont jamais visité une école de ce genre se servent depuis belle lurette.

Les auteurs de ces textes affirment que leurs recherches seraient d'une grande valeur pour la pratique des affaires dans une société capitaliste, de même que pour la gestion de l'état socialiste. Ils ne se posent jamais la question de savoir pourquoi les gens « pratiques » ne prêtent à leurs recherches aucune espèce d'attention.

La vérité est que ces savants traités ne donnent à l'homme d'affaires qu'un seul conseil : acheter quand il s'attend à ce que les prix augmentent, et vendre quand il s'attend à les voir chuter. Tout le reste de ce qu'ils offrent est dépourvu d'intérêt.

Il est superflu de publier de gros ouvrages sur le volume optimal d'un stock. La décision là-dessus dépend des plans des entrepreneurs, lesquels sont complètement déterminés par leur estimation de l'état de choses à venir. Toutes les décisions dans la vie des affaires, de même que dans celle de l'individu et dans celle des états, comptent sur une configuration déterminée des conditions à venir, et s'avèrent être autant de spéculations fausses si c'est autre chose qui arrive.

C'est aussi valable pour la gestion du Directeur général d'une collectivité socialiste. Lui non plus, s'il pouvait calculer, ne pourrait pas calculer autrement que ne le fait l'homme d'affaires à la recherche du profit (le fait qu'il est incapable de calculer appartient à une autre classe de problèmes).

Comme à Marx et à l'ensemble des socialistes, il manque aux économistes mathématiciens d'avoir compris que ce à quoi l'action humaine a affaire ce sont des circonstances futures, dont on ne peut rien savoir avec certitude. Si on fait abstraction de l'incertitude des choses à venir, alors oui, on peut construire de magnifiques châteaux de cartes mathématiques.

C'est un accord tacite entre tous les économistes mathématiciens que de ne pas révéler les nombreuses contradictions dans les postulats sur lesquelles ils fondent leurs études.

Car logiquement, l'idée d'une action humaine qui connaîtrait l'avenir ne peut pas se penser jusqu'au bout. Vivre au milieu de gens pour qui le lendemain ne cache rien d'inconnu, serait tellement différent de la vie que nous connaissons, qu'aucune imagination ne suffit pour s'en faire une représentation. Serait-ce encore seulement vivre, au sens où nous l'entendons ?

Le rapport de la plus haute autorité en matière d'économie mathématique, la Commission Cowles, pour la période allant du 1er janvier 1948 au 30 juin 1949, entreprend une défense dérisoire de la méthode mathématique.

Ce rapport ne peut pas contester que, dans la réalité, il n'existe pas de behavior constants --aucune « constante de comportement ». Il ne s'accroche pas moins à l'affirmation selon laquelle sa méthode suppose simplement que les données présentées

"remain reasonably constant through a period of years" « resteraient raisonnablement constantes pendant un certain nombre d'années. »[3]

Cependant, cette hypothèse était vraie, on ne pourrait s'en assurer qu'après coup, c'est-à-dire au moyen de l'expérience historique.

C'est ainsi que tombent toutes les hypothèses des économistes mathématiciens. Leur méthode se révèle n'être qu'une méthode de traitement des données de l'histoire

économique. Leurs fameuses équations, dans la mesure où elles concernent l'avenir, sont des équations où toutes les grandeurs sont autant d'inconnues.

Les équations

Dans la science économique moderne, la représentation mentale d'une économie en situation de régularité (économie statique ou économie en état d'équilibre) a pris une importance remarquable.

Dans les représentations de cette construction intellectuelle, ce sont toujours les mêmes procédés de production qui sont mis en oeuvre, de telle manière que les biens d'ordre supérieur parcourent ces processus dans une identité de nature et de quantité régulièrement renouvelée, jusqu'à ce qu'ils finissent par se retrouver entre les mains des consommateurs pour y servir comme biens de consommation.

Dans ce système, l'état de repos du marché est continuellement perturbé, et continuellement restauré de manière identique. Toutes les données, y compris les facteurs perturbants, demeurent inchangées, de sorte que les prix de tous les biens et services restent aussi inchangés.

Dans le monde de la véritable action humaine, dans l'existence d'un être humain vivant, il ne peut jamais exister aucune situation qui corresponde à cette construction mentale d'une économie en état de régularité. Toutefois, si on veut comprendre les changements dans les données ainsi que l'irrégularité du changement de l'économie réelle, on doit les confronter dans son esprit à l'absence de changement dans les données ainsi qu'à ses conséquences.

Quoique le développement logique de cette représentation intellectuelle conduise à des contradictions insolubles, on peut et on doit s'en servir sans hésitation si l'on ne perd jamais de vue qu'elle ne sert aucune autre fonction que d'élucider les problèmes de l'entreprise, ainsi que du profit et de la perte d'entrepreneur.

Nous partons d'une situation hypothétique irréalisable d'une absence de changement dans les facteurs qui déterminent la formation des prix, puis nous supposons que seul le changement de l'un seulement de ces facteurs perturbe cette situation, et nous examinons les conséquences de ce changement unique jusqu'au moment où une nouvelle situation d'absence de changement s'est instaurée.

Le scientifique de la nature est censé, dans son expérience de laboratoire, observer isolément les conséquences du changement d'un seul élément. Dans les sciences de l'action humaine, une telle expérimentation n'est pas possible. Sa place est prise par la méthode des représentations imaginaires, qui ne représente rien d'autre qu'une recherche des effets que provoque le changement d'un seul facteur particulier toutes choses égales par ailleurs.

Alors, par analogie avec la mécanique classique, on a appelé métaphoriquement « état d'équilibre » l'état des affaires dans l'économie en situation de régularité. Il est possible de décrire cet état par un système d'équations différentielles simultanées. La formulation de telles équations représente l'alpha et l'oméga de ce qu'offre l'économie mathématique.

Cependant, la formulation de ces équations, n'élargit nos connaissances en aucune façon. Ce que l'économie logique dit avec des mots, et ce que les économistes mathématiciens doivent eux aussi dire avec des mots avant de se mettre à faire leurs équations, on le représente avec des symboles mathématiques.

Mais ces équations de l'économie diffèrent totalement des équations de la mécanique, aussi bien quant à leur applicabilité que quant à leur valeur pour la connaissance.

Dans les équations de la mécanique, on peut introduire des constantes, trouvées empiriquement avec une certaine exactitude dans l'expérience. On peut ainsi, à partir des données, déterminer des grandeurs inconnues avec une précision suffisante pour la technique. Dans le domaine de l'action humaine, de telles constantes n'existent pas. Les équations de l'économie mathématique ne servent donc à rien dans la pratique.

Mais elles sont aussi sans valeur aucune pour la connaissance. Les équations de la mécanique décrivent le mouvement à chacun de ses points, le chemin que suivent les éléments, et leur position à chaque instant. Les équations de l'économie décrivent seulement une situation imaginaire, qui est différente de la situation réelle et qui ne sera jamais réalisée. Elles ne disent rien des actions des entrepreneurs qui, à la condition irréalisable qu'aucun autre changement ne se produise dans les données, devraient conduire à cet état d'équilibre. .

Bien sûr, on pourrait montrer mathématiquement comment une situation qui diffère de l'état d'équilibre devrait changer pour qu'on atteigne cet état d'équilibre.

Mais une telle représentation d'un processus mathématique n'est en aucune manière concevable le reflet ni la reproduction du processus par lequel une économie qui n'est pas dans l'état d'équilibre se déplace effectivement dans la direction qui, finalement, c'est-à-dire si aucun autre changement dans les données n'apparaissait, conduirait à cet équilibre.

Elle ne dit absolument rien de l'activité qui constitue ce processus.

La Catallactique a pour tâche de montrer comment les prix du marché naissent de l'action des entrepreneurs. L'économie mathématique s'épuise à décrire une situation hypothétique où personne n'agirait plus.

La mode des analogies

Carl Menger a dit un jour qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de réduire à l'absurde un courant fallacieux de la pensée que de lui laisser vivre complètement sa vie. L'école mathématique des sciences économiques est déjà sur cette voie. .

Des moyens financiers considérables sont à sa disposition. Elle dispose d'un grand nombre de périodiques dans toutes les langues de culture, organise des congrès et des conférences et on l'enseigne dans la plupart des universités comme la seule vraie méthode de l'économie politique. Elle bénéficie aussi de la faveur particulière de nombreux gouvernements ainsi que de l'UNESCO.

Cependant, toutes les félicitations que les représentants de l'école s'adressent les uns aux autres ne suffiront pas, à long terme, pour dissimuler le fait que cette activité conduit à une impasse.

Au moment où, dans un livre, une tête critique posera la question des résultats de la méthode mathématique, l'apparition fantômatique s'évanouira.

Aucun représentant de l'école mathématique n'a jusqu'ici considéré qu'il valait la peine de répondre par des arguments de fond à la critique dévastatrice que leur méthode a rencontrée. Ils croient qu'il suffirait d'en appeler au modèle des sciences naturelles. Quiconque rejette le dogme positiviste se fait marquer comme métaphysicien et comme adepte des

„idealistic philosophies of history, especially of the modern German variety“

(« philosophies idéalistes de l'histoire, en particulier de la variété allemande moderne. »)[4]

S'abaisser à ces machins pré-scientifiques et non scientifiques serait naturellement indigne d'un positiviste.

Pendant le troisième quart du XIX^{ème} siècle, l'analogie biologique avait été très populaire auprès des économistes et sociologues positivistes. Alors, il y avait des messieurs sérieux pour écrire des traités sur des questions du genre :

quelle est donc la substance intercellulaire dans le « corps social » ?

Personne ne conteste plus que ces études de Spencer, Schäffle et Lilienfeld étaient une manière de jouer avec les mots totalement vide de sens.

La mode a changé. Aujourd'hui, les hommes préfèrent l'analogie mécanique. Mais cette mode-là aussi disparaîtra sans laisser de trace.

Notes

1. On peut aussi citer à ce propos un remarquable mathématicien, Paul Painlevé. Voir sa préface à la traduction française, parue à Paris en 1909, de la Theory of Political Economy de William Stanley Jevons.

2. p. 10

3. p. 7.

4. Cf. Sigmar von Fersen, dans l'article "Philosophy of History" in Runes, Dictionary of Philosophy (New York, 1942).

LA VIE D'UN POLICIER

Bonjour à tous

Trouvé sur le site du Piloni, voyez le témoignage ci-dessous
Vous ne risquez pas de le trouver dans la presse politiquement correcte.
La réalité concrète ne l'intéresse pas.
En tout cas voici ce qu'est la vie réelle.

Salutations

MJ

From: Charles DALGER

Flics au bord du gouffre
Mardi 12/05/2009 |
Posté par Stéphanie Varet

Yannick Landurain, 28 ans, est gardien de la paix à la compagnie départementale d'intervention de Bobigny. Membre du syndicat Force ouvrière, il livre ici un témoignage d'une rare intensité sur ses conditions de travail et celles de ses collègues. La politique du chiffre fait des ravages, les cités font la loi, la hiérarchie se fout de la base, les dépressions sont légion et les suicides en hausse.

En quoi consiste votre travail? Notre mission essentielle, c'est l'anti-criminalité: nous intervenons dans le cadres de violences urbaines comme en 2005, ou quand ça chauffe un peu dans une cité. Parfois, nous assistons la police judiciaire pour des interpellations à domicile ou assistons les effectifs

locaux lors de contrôles d'identité, au cas où cela pourrait dégénérer. Sinon, nous partons en patrouille, nous tournons et cherchons le flagrant délit.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez?

Nous intervenons principalement en renfort des collègues, souvent au sein des cités mêmes. La situation est presque toujours un peu chaude. Il y a un manque d'effectifs locaux. Il n'est pas rare, lorsque nous ne faisons que passer en voitures dans les cités, de recevoir un tas de projectiles sur notre véhicule; ça, c'est en journée. Mais le plus grave, c'est la nuit, on voit des cocktails Molotov arriver sur la voiture. Là, je peux dire que ceux qui font ça ont passé un cap. Je suis arrivé il y a 7 ans et demi dans le service, on se prenait alors un légume ou un œuf sur le véhicule, ça restait gentillet. Depuis les violences urbaines de 2005, ça s'est aggravé. On passe dans les cités, on se fait insulter, on se fait caillasser sans raison. On ne vient pas forcément voir les jeunes. On nous tire même dessus au flashball. La cité leur appartient. C'est de plus en plus virulent, ils viennent au contact. Il n'est pas rare qu'on ait des collègues blessés.

Et ces événements se passent où?

C'est un peu partout mais le plus critique, c'est les 4000 à La Courneuve, les 3000 à Aulnay-sous-Bois, à Stains au Clos Saint-Lazare aussi, les plus grosses cités du 93. Certains de nos agresseurs sont armés, ils ont notamment des flashballs, un armement de police, en principe. Là, dernièrement, des collègues qui contrôlaient des caves, ont voulu sortir d'un hall d'immeuble de la cité des 4000 et des habitants leur ont tiré dessus au flashball; ils prennent un peu les mêmes armes que nous. On les retrouve aussi avec des armes de guerre, des kalachnikovs, il doit y avoir une filière parallèle, on pense que ça vient des pays de l'Est.

Ces difficultés sont-elles spécifiques à la Seine-Saint-Denis?

Il y a un gros turn-over au sein de la police en Seine-Saint-Denis: la plupart des fonctionnaires veulent partir en province. Sur Drancy, il y avait une trentaine de fonctionnaires. Quand il a été mis fin à la police de proximité, les collègues qui partaient en province n'ont pas été remplacés. Quand je suis arrivé en 2002, il y avait 30 policiers à Drancy. Là, ils doivent être 6 ou 7. A Aulnay-sous-Bois, où il y a de 80 à 90 000 habitants, il y a deux, maximum trois voitures de patrouilles qui tournent. C'est bien trop peu. Pour être muté dans le Nord de la France, il faut trois à quatre ans de service. Un policier qui a fait ses 3-4 ans est remplacé par un jeune sorti de l'école. Or un jeune policier a besoin d'être cadré. Là, on lâche les jeunes policiers, comme ça. Et alors, comment ça se passe?

A l'école de police, on nous apprend tout ce qui est théorie, c'est-à-dire le code pénal, les moyens légaux d'intervention. Mais quand on intervient dans une cité, s'il y a 10 personnes devant nous, on n'ira pas interpellier l'une d'elles. Il y a tout un aspect psychologique de ces jeunes de cité qu'on ne nous apprend pas du tout. En plus, il y a un manque flagrant d'encadrants en Seine-Saint-Denis. Ils essaient de remettre une police de proximité, ils les appellent pas comme ça mais c'est pareil. C'est les UTEQ (Unités territoriales de quartier). Ils sont très peu nombreux dans les cités; je prends le cas au Franc-Moisin à Saint-Denis, ils doivent être une dizaine. Ils tournent à 6-7 par

jour. Le camion les lâche dans la cité à pied et ils tournent dans la cité.

Quels types de situations affrontent-ils?

Maintenant, c'est les beaux jours et les scooters sont de sortie. On n'a pas le droit de les chasser lorsque ceux qui les conduisent sont en infraction ou font du tapage. Ils nous attendent tout le temps dans les cités. Là, j'ai été à Bobigny, dans la cité de l'Abreuvoir, il y a un gamin qui tournait sans casque, il essayait de nous attirer au milieu de la cité et non pas de s'enfuir. Quand on a un peu d'expérience, on sait, on n'y va pas, mais quand ce sont des policiers de 20 ans, eux, ils vont y aller et ils ne savent pas ce qui les attend. Depuis les émeutes de 2005, les guets-apens sont de plus en plus réguliers. Le ras-le-bol est plus que général au sein des fonctionnaires de la police. La Seine-Saint-Denis, c'est vraiment la Bérézina, on a des véhicules qui ont près de 200 000 km au compteur, nos moyens matériels et humains ne sont pas du tout à la hauteur des missions qu'on nous confie. Quand on attend 10 ou 15 minutes du renfort, quand ça chauffe vraiment, c'est plus que long.

Et l'Etat vous demande des résultats...

La pression sur les chiffres a explosé. Ce sont des objectifs chiffrés écrits.

Chaque fonctionnaire de police reçoit les siens. Si on n'arrive pas à atteindre les objectifs chiffrés, on est sanctionnés. Je prends mon exemple personnel: il y a deux ans, il fallait faire quatre interpellations et j'en avais fait deux.

J'ai été chez mon commissaire signer une lettre de mise en garde parce que je n'étais pas entré dans ces quotas. Il faut savoir qu'une mise en garde est dans votre dossier administratif. Avant, nous avions notre marge d'appréciation sur le terrain, nous arrêtons qui nous voulions. Maintenant, les chiffres sont précis, nous devons faire des chiffres de violence de voie publique. Parfois, ce sont des « ILE », interventions sur les étrangers...

Les sans-papiers...

Ce mois-ci, il faut interpellier plus de sans papiers. Ras-le-bol là encore des fonctionnaires, qui ont perdu toute capacité d'appréciation des situations. Il faut vraiment arrêter tout ce qui bouge. Le regard de la population sur nous est de pire en pire, la hiérarchie nous met de plus en plus la pression pour remplir les objectifs chiffrés. Le policier a vraiment le cul entre deux chaises et c'est pas facile pour lui.

Comment le policier gère-t-il cette pression?

Il n'y a jamais eu autant de dépressions dans la police que ces dernières années, les chiffres explosent. Je ne parle pas des suicides qui sont en augmentation constante. Là où je travaille, en janvier dernier, il y a eu trois en trois semaines sur la Seine-Saint-Denis. Il y avait sûrement des problèmes familiaux mais cette pression permanente du chiffre, ajoutée aux insultes des gens, auxquelles la hiérarchie nous interdit de répliquer... Quand, en plus, dans le cocon familial, ça va mal, alors c'est de plus en plus dur. Un fonctionnaire de police à Stains s'est suicidé en janvier parce qu'il n'avait pas réussi son permis de conduire alors qu'il le faut dans la police.

Pouvez-vous être plus explicite sur ce cas?

Ce fonctionnaire de police devait passer son permis avant février 2009, c'était une injonction administrative. Or, il a eu une date de passage de permis en mars seulement. L'administration n'a jamais voulu lui accorder 15 jours de répit.

Il n' avait que son boulot comme échappatoire à ses problèmes familiaux. Il s' est suicidé à son bureau, alors qu' il y avait des collègues derrière la porte. Eux, ils ont été plus que choqués. Dans ces cas-là, il y a un psychologue qui va venir une demi-journée et après il n' y aura plus de soutien. Il y a un psychologue pour toute l' Ile-de-France. On nous dit « si vous avez un problème, voilà le numéro du psychologue ». Mais pour prendre rendez-vous, c' est très dur. C' est pipeau, quoi. C' est vraiment histoire de dire vous avez des psychologues à disposition, mais ce n' est pas comme ça que ça se passe. En plus, on a peur, car si on va les voir, les psychologues, le chef de la police peut à tout moment désarmer le fonctionnaire s' il sent qu' il ne va pas bien. Et ça sera notifié dans le dossier administratif. Donc ça nous freine. Tout ça fait qu' on ne va pas voir ces fameux psychologues. Pourquoi la population n' est-elle pas plus au courant de l' état actuel de la police?

Moi, je vous parle, je suis délégué syndical, mais il faut savoir qu' un fonctionnaire de police n' a pas le droit de parler à la presse. Tout doit rester en famille, tout est étouffé. On nous dit « faut interpellé ». Le problème c' est que s' il arrive la moindre « chiure » au sein d' une cité, on n' est jamais couvert. On va à l' IGS (Inspection générale des services) pour calmer la presse qui pourrait faire monter la pression, on va taper sur le fonctionnaire de police. C' est de plus en plus fréquent, il n' y a jamais eu autant de révocations et de conseils de discipline que depuis 4 ou 5 ans dans la police. Avant, il y avait 1 à 2 conseils de discipline par mois, maintenant c' est tous les mercredis.

Votre expérience personnelle en la matière?

Il y a trois semaines de cela un scooter m' a foncé dessus et j' avais un flashball dans les mains. J' ai tiré sur le scooter avec le flashball. L' individu, je ne l' ai pas touché, j' ai touché la carrosserie. Il est tombé du scooter, il n' a pas été blessé. On l' a interpellé, il n' y a eu aucune vague. J' ai pris une lettre de mise en garde parce que j' avais tiré sur le scooter au flashball, alors que pour moi, j' étais en état de légitime défense. Encore, il y aurait eu une enquête qui aurait reconnu que je n' étais pas en état de légitime défense, je veux bien. Mais là, le procureur de la République a dit que je n' étais pas en état de légitime défense. Ils ne veulent pas que les tirs des policiers au flashball sur les scooters deviennent une habitude et que ça dégénère en émeutes. Alors que là, j' étais dans mon droit, j' ai pris une sanction. Surtout qu' en Seine-Saint-Denis, si vous avez le malheur de rayer un enjoliveur de voiture de police, c' est une sanction tout de suite. C' est de la sanction à outrance. La police nationale, je la compare à une usine de petits pois. On tape sur les ouvriers pour qu' ils en ramènent le plus possible. Mais, s' il y a un problème, le soi disant fautif, on le dégage.

Vous estimez être traités comme des gamins?

Je donne un exemple: la brigade anti-criminalité avait serré un mec qui avait 3 kg de cocaïne sur lui. Le commissaire a dit à ses agents qui se félicitaient de la prise qu' ils avaient faite, « moi, je préfère que vous preniez 3000 mecs qui ont un gramme ». Quand vous avez un chef de service qu' il vous dit ça, alors que vous, vous pensez avoir fait votre travail correctement, ça ne peut pas vous

motiver. Ils préfèrent qu' on fasse deux jeunes en train de fumer un joint qu' un jeune qui vole une voiture. On ne regarde plus les affaires. C' est des croix dans les cases. Après, ils peuvent se targuer que la délinquance baisse, mais si c' est 5000 fumeurs de joints... La violence augmente. On ne fait plus de travail qualitatif depuis 2004-2005. Les syndicats n' arrêtent pas de le dénoncer. On a fait des tracts... Mais il y a tout cet effet médiatique autour, faut que les chiffres soient là, à la fin de l' année.

Bref, l' ennemi, c' est les chiffres.

Faudrait avoir la source de ces chiffres. Des collègues qui travaillent dans le bureau de ces patrons nous disent que les chiffres sont trafiqués. Un collègue m' avait raconté qu' une personne avait brûlé trois voitures ; trois voitures, ça a donné au final trois rapports différents, pour gonfler les chiffres, et ça c' est tout le temps, tout le temps.... Avant, le policier, il aimait son métier. Là, c' est terminé. Le nombre d' indisponibilités demandées par les fonctionnaires n' a jamais été aussi élevé. Environ 80 % sont entrés dans la police par vocation. Mais au bout de 3, 4 ou 5 ans en Seine-Saint-Denis, la vocation disparaît. On a tous été à l' IGS pour un rien. J' ai interpellé quelqu' un deux fois en deux ans: une fois, il roulait sans permis, une autre fois, c' était pour outrage et rébellion. Il a dit que je le harcelais. J' ai été convoqué à l' IGS sans qu' on me dise pourquoi. Et à l' IGS, on vous prend votre carte. Donc, pendant un laps de temps vous n' êtes plus policier. Je me rappelle, j' avais demandé à aller aux toilettes, on m' avait dit: « Non, non. Vous, vous ne circulez pas librement », comme si j' étais un délinquant et on m' y avait accompagné. Si un jeune policier course un scooter et que ce dernier se renverse, la carrière du policier, elle est finie.

A vous entendre, on a l' impression que le discours de l' Etat sur la sécurité est dur, mais que dans les faits, c' est plutôt laxiste.

Pour aller en prison en Seine-Saint-Denis, il faut vraiment être multirécidiviste, et encore, il faut avoir commis des actes très graves. Ça faisait trois semaines que j' étais à Drancy quand un de mes collègues s' est pris un coup de couteau au niveau du cœur. Heureusement, il n' a eu qu' une côte cassée car il avait un gilet pare balles, moi j' avais été assommé avec une chaise. On a interpellé la personne sur place. Il a pris deux mois de prison et il nous devait 1000 euros qu' il ne nous donnera jamais, alors qu' il a essayé de tuer un fonctionnaire. N' importe qui vous dira que c' était une tentative d' homicide sur un agent de la force publique, or ça a été requalifié en violence volontaire. Il y a vraiment un régime à deux vitesses en Seine-Saint-Denis. Les juges qui font des erreurs ne sont jamais sanctionnés et nous, si on fait une rayure, on y a droit. Du coup, on ne dépose plus de plaintes, ça ne sert à rien. Ce qui est étrange, c' est que votre hiérarchie ne se révolte apparemment pas contre les situations que vous décrivez. Pourquoi?

L' administration a été maligne là-dessus en distribuant des primes. J' ai un ami qui est sorti de l' école de commissaires, il m' a dit que maintenant, pour lui, c' est du management. Il s' agit de rendre l' « entreprise » rentable... Des commissaires se révoltent mais pas très longtemps. Quand vous avez 15 000 à 20 000 euros de primes à la fin de l'année, ça incite à vous taire.

Propos recueillis par Stéphanie Varet

vu sur <http://20minutes.bondyblog.fr/news/200905120002/flics-au-bord-du-gouffre>